

Micropolis, La bérardie

F-05000 Gap

Téléphone : 04 92 51 34 44

Fax : 04 92 51 49 72

Messagerie : rezoloup@oncfs.gouv.fr



Rédaction : Y. LEONARD, J. BOYER, C. DU-
CHAMP, E. MARBOUTIN,

Conception : ONCFS

Diffusion : Directions départementales de l'Agricul-
ture et de la Forêt

RETROUVEZ LES INFORMATIONS CONCERNANT
LE LOUP SUR LE WEB :
WWW.ONCFS.GOUV.FR

Ce bulletin est destiné aux membres du réseau Loup.

Toute utilisation des données publiées dans ce bulletin
est soumise à autorisation de la part de l'animateur du
réseau loup.

Bibliographie

Tour d'Europe des statuts de conservation des popula- tion de loups (*Canis lupus*).

Le Large Carnivore Initiative for Europe est un groupe de travail qui rassemble les experts européens chargés de la problématique loup dans les différents pays. A la demande de l'Europe, le LCIE fait un tour d'horizon actualisé sur le statut des populations de loups.

Les auteurs relèvent que les populations de loups sont, dans la grande majorité des pays signataires de la convention de Berne, soit stables, soit en augmentation. Cependant, la qualité des données disponibles sur les nombres de loups et leurs distributions change considérablement dans l'ensemble des pays de l'Europe, allant de l'identification individuelle permettant l'application de modèles démographiques d'estimation d'effectifs, à l'évaluation à dire d'expert donnant un statut approximatif des populations. Ils soulignent l'importance d'effectuer un travail pour réduire ces différences de qualité de données. D'après les auteurs, l'acceptation humaine des loups semble être un problème important, plus particulièrement dans les pays où les loups, après avoir été éradiqués, sont de retour. La prédation sur le bétail, la concurrence avec les chasseurs, la prédation sur les chiens domestiques, la crainte et les conflits sociaux plus larges pour lesquels les loups deviennent des symboles, sont identifiés comme autant de facteurs explicatifs de cette non-acceptation. Sous-estimer ces conflits, ou croire qu'ils sont seulement liés au bétail est une erreur. La compréhension des raisons pour lesquelles l'acceptation change tellement entre les pays pourrait être importante pour trouver des solutions.

La mortalité causée par l'homme, c'est-à-dire celle réalisée par les chasseurs, les prélèvements réglementaires officiels, ou le braconnage, semble être le facteur limitatif principal aux populations de loups. Il y a plusieurs pays où la gestion du loup est clairement non viable en raison de prélèvements trop importants, parfois soutenus par l'Etat. Cependant, les auteurs relèvent que dans beaucoup de pays une régulation et des prélèvements corrects apparaissent compatibles avec la conservation du loup. Dans beaucoup de cas, cette option pourrait être un préalable à l'acceptation publique en permettant à des pays de garder des populations de loups à un niveau qui est socialement acceptable. Les états ont employé différents mécanismes légaux, afin de maintenir une flexibilité de la gestion tout en étant capables

de prélever des loups.

Le braconnage est un problème répandu dans beaucoup de pays avec des milieux socio-économiques très divers. Selon les auteurs, un besoin clair d'éducation et d'application des textes législatifs est ressenti. Parfois, le manque chronique de contrôle du braconnage, réduit considérablement les moyens légaux de gestion en raison des biais induits par cette méthode.

Les données et la gestion de loup sont strictement sous la responsabilité de chacun des différents pays en dépit évident du statut transfrontalier de la plupart des populations européennes de loup. La prise en compte de la composante biologique de fonctionnement des populations est sans doute nécessaire pour appliquer des plans de gestions durables.

Y.L.
(Traduction P. Léonard)

Salvatori V. & JDL Linnell 2005 : Report on the conservation status and threats for wolf (*Canis lupus*) in Europe. LCIE report for the council of Europe. 27 p

